



**BULLETIN D'INSCRIPTION - VELAY ATHLETISME
LICENCE SAISON 2023-2024**

N° DE LICENCE FFA (7 chiffres ; n° identique à celui des années précédentes) : _____ ou nouveau licencié

NOM : _____ PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____ SEXE : M F CATEGORIE (voir tableau p.2) : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

MAIL : _____

TEL PORTABLE : _____ TÉLÉPHONE PARENTS (obligatoire pour les mineurs) : _____

Fait le : ____ / ____ / ____

Signature et cachet du club :

Velay Athlétisme

5 Rue Francheterre, 43000 Le Puy-en-Velay

contact@velay-athletisme.fr, velay-athletisme.fr

Signature du licencié :

POUR LES MINEUR.ES : AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné.e _____, autorise ma fille, mon fils _____

à pratiquer l'athlétisme dans le cadre du club V.A. pour la saison 2023-2024.

J'autorise également les responsables à :

- faire pratiquer les soins d'urgence sur mon enfant en cas de nécessité,
- utiliser l'image de mon enfant à des fins d'illustration sur le site web du club et sur les réseaux sociaux (vous pourrez à tout moment demander le retrait d'une image si vous le souhaitez).

Je m'engage à respecter la charte des parents (voir document intitulé « informations pratiques »).

J'accepte le règlement intérieur dont j'ai pris connaissance sur le site www.velay-athletisme.fr

Fait le : ____ / ____ / ____

Signature responsable légal :

LICENCE CHOISIE (catégorie définie selon l'année de naissance ; cf tableau) ; tarif comprenant le t-shirt du club

- Découverte (Éveils Athlétiques et Poussins) 110 €
- Compétition Jeunes (de Benjamins à Juniors) 120 €
- Loisir adultes (permet seulement de participer aux courses hors championnats) 130 €
- Compétition adultes (de Espoirs à Masters) 140 €
- Encadrement (entraîneur, juge, dirigeant) Gratuit
- Classe à horaires aménagés athlétisme (collège Lafayette, lycée Charles & Adrien Dupuy) 60 €

NB : pour chaque licence, entre 50 et 77 euros sont reversés à la FFA, à la ligue AURA et au Comité Départemental.

RÉDUCTIONS (à fournir avec le bulletin d'inscription complété)

Montant à déduire ↓

- A partir du 2^{ème} membre de la même famille (joindre justificatif) - 10 €
- Pass' Région (joindre la copie de la carte ainsi que le code à 4 chiffres) - 30 €
- Chèque ANCV / Loisirs Jeunes (joindre les chèques) - € (entre -7,80 € et -39 €)
- Pass Sport (joindre copie du courrier du Ministère) - 50 €

SOMME TOTALE À RÉGLER : _____ ; Paiement en ligne ou par chèque à l'ordre de Velay Athlétisme



CATEGORIES D'ÂGE

CATEGORIES valables pour la saison 2023-2024 (à partir du 01/11/2023)

CATEGORIES	NÉ.ES EN :	CATEGORIES	NÉ.ES EN :
Éveils athlétiques	2015-2017		
Poussins	2013-2014	Juniors	2005-2006
Benjamins	2011-2012	Espoirs	2002-2003-2004
Minimes	2009-2010	Séniors	1989-2001
Cadets	2007-2008	Masters - Vétérans	1988 et avant

Votre enfant intègre le groupe adapté à sa catégorie pour la saison dès le mois de septembre. S'il fait des compétitions en septembre ou octobre, il sera dans la catégorie valable jusqu'au 1^{er} novembre.

Ex : votre enfant est poussin et passe benjamin au 1^{er} novembre. Il intègre de suite le groupe benjamins mais s'il fait une course en septembre ce sera encore dans la catégorie poussin.

TENUE DU CLUB

Cas n°1 : pour les nouveaux licenciés, une tenue vous est incluse dans votre adhésion. **Entourez le modèle, le sexe et la taille.**

Cas n°2 : pour les renouvellements de licences, un t-shirt technique vous sera remis. **Donnez votre genre et votre taille.**

Homme <input type="checkbox"/>	Débardeur <input type="checkbox"/>	XS / 6-8 ans <input type="checkbox"/>
Femme <input type="checkbox"/>	T-shirt <input type="checkbox"/>	S / 8-10 ans <input type="checkbox"/>
Enfant <input type="checkbox"/>	T-shirt trail <input type="checkbox"/>	M / 10-12 ans <input type="checkbox"/>
	Brassière <input type="checkbox"/>	L / 12-14 ans <input type="checkbox"/>
		XL / 14-16 ans <input type="checkbox"/>

ENTRAÎNEMENTS :

PISTE	CRÉNEAUX	HORS STADE	CRÉNEAUX
Rendez-vous sur la piste		Rendez-vous devant l'entrée du gymnase côté Borne	
EA	Mercredi : 13h30-14h30 Samedi : 9h00-10h00	LOISIR ADULTES DEBUTANTS	Mardi : 18h30-20h00
PO	Mercredi : 14h30-16h00 Samedi : 10h30-12h00	LOISIR ADULTES ROUTE-TRAIL	Lundi : 18h30-20h00 Mercredi : 18h30-20h00 Vendredi : 18h30-20h00
BE-MI	Mercredi : 16h30-18h00 Samedi : 10h30-12h00	COMPÉTITION ADULTES ROUTE	Mardi : 18h30-20h00 Jeudi : 18h30-20h00 Vendredi : 18h30-20h00
CA+	Lundi : 18h30-20h00 Mercredi : 18h30-20h00 Jeudi : 18h30-20h00 Samedi : 10h00-12h00	COMPÉTITION ADULTES TRAIL	Mardi : 18h30-20h00 Jeudi : 18h30-20h00 Vendredi : 18h30-20h00

CERTIFICAT MEDICAL :

obligatoire pour une première adhésion, facultatif si un précédent certificat a été fait dans les deux dernières années

Articles L231-2 et suivants du Code du Sport – Articles D231-1 et suivants du Code du Sport:

Les personnes qui demandent une Licence sportive, à l'exclusion des Non-pratiquants (Licence Athlé Encadrement), doivent produire un certificat médical **de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition.**

Ce **certificat médical**, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être **daté de moins de six mois au 1^{er} septembre 2023** ou à la date de la demande de création de la Licence sportive.

Il est **valable pour une durée de trois ans à la condition que la Licence sportive soit renouvelée chaque année.** Le titulaire d'une Licence devra **renseigner un questionnaire de santé entre chaque renouvellement triennal du certificat médical.** Dans l'hypothèse où le sportif ne satisferait pas aux exigences de ce questionnaire, il sera tenu de fournir un nouveau certificat médical attestant l'absence de contre-indication, s'il souhaite renouveler sa licence

Certificat Médical (daté de moins de 6 mois au 01/09/2023)

pris en application des articles L231-2 et suivants du Code du Sport

(Licences Athlé Compétition, Athlé running, Athlé découverte et Athlé Santé)

Je soussigné(e), Docteur : _____

Demeurant à : _____

certifie avoir examiné ce jour M. / Mme : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Demeurant à : _____

et atteste n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la **pratique de l'athlétisme en compétition**

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Cachet et Signature du Médecin

Questionnaire de Santé

pris en application des articles D231-1 et suivants du Code du Sport

(Licences Athlé Compétition, Athlé running, Athlé découverte et Athlé Santé)

REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES EN COCHANT OUI OU NON.	OUI	NON
Durant les douze derniers mois :		
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord du médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
À ce jour :		
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les douze derniers mois ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		

- **Si vous refusez de répondre à ce questionnaire :** vous devez faire remplir le certificat médical ci-contre par votre médecin ou présenter un nouveau certificat médical.
- **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :** vous devez consulter votre médecin avec ce questionnaire pour qu'il vous établisse un nouveau certificat médical.
- **Si vous avez répondu NON à toutes les questions :** vous n'avez pas à fournir un nouveau certificat médical et vous attestez de la véracité des réponses aux questions posées par votre signature ci-dessous.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Signature du/de la licencié.e ou de l'un de ses représentants légaux si mineur.e



INFORMATIONS PRATIQUES



La prise d'une licence FFA auprès de Velay Athlétisme est définitive et ne sera en aucun cas remboursée quel qu'en soit la raison. Tout dossier incomplet ne sera pas traité et retardera la saisie de votre licence. La licence sera envoyée par la FFA à l'adresse mail indiquée sur le bulletin d'adhésion. Parfois elle arrive dans les spams, veuillez consulter ce dossier avant de contacter le secrétariat du club par mail contact@velay-athletisme.fr

CHARTRE DES PARENTS

Les parents jouent un rôle charnière entre l'ensemble des intervenants de notre association. Aussi nous comptons sur votre soutien et votre accompagnement à nos côtés pour une bonne réussite de tous nos objectifs. Le rôle des parents est de **s'engager au moins une fois** (voire plusieurs fois si possible) à accompagner les athlètes lors des déplacements sportifs et respecter l'horaire des épreuves ; et s'engager à être bénévole lors des événements organisés par le club **au moins une fois** dans la saison.

Y A-T-IL ENTRAÎNEMENT ?

La saison 2023/2024 débutera le lundi 4 septembre 2023 et prendra fin samedi 29 juin 2024 (dernier entraînement). Lors des vacances scolaires, les entraînements sont maintenus à partir de la catégorie benjamin.

Entraînements hivernaux (novembre à février) : pour les catégories jeunes, des entraînements peuvent être déplacés au gymnase de Roche Arnaud. Ces changements de lieu vous seront confirmés pendant la saison.

INFORMATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE : Nous faisons de notre mieux pour vous informer sur le site internet, par mail, par le réseau Facebook et par WhatsApp (sections jeunes). Dès votre inscription, demandez à intégrer le groupe « V.A Family ».

BÉNÉVOLAT

Velay Athlétisme compte entre 200 à 300 licenciés par saison. Son fonctionnement est possible grâce à l'engagement d'une dizaine de personnes comme entraîneur.es et environ le même nombre pour le Comité Directeur. Tous sont bénévoles. Merci donc pour votre indulgence.

Si le milieu sportif vous attire, que vous pouvez apporter vos compétences (administratives, informatiques, sportives ou autre), n'hésitez pas à vous faire connaître !

TENUES AUX COULEURS DU CLUB

Un partenariat avec DECATHLON a été noué jusqu'à la saison 2024-2025.

Pour commander des tenues (maillots, shorts, vestes) aux couleurs du club, vous pouvez vous rendre sur site internet velay-athletisme.fr, valider votre panier et déposer le chèque du montant correspondant dans notre boîte aux lettres (5 rue Francheterre, 43 000 Le Puy-en-Velay) en indiquant sur l'enveloppe **votre nom et les articles commandés**. Chaque début de saison, une journée d'essayage est organisée ; les dates vous seront communiquées par mail en début de saison.